

L'écologie au service d'une politique fiscale confiscatoire

écrit par Maxime | 10 juillet 2024





Ils veulent réécrire la Constitution, pour une « 6ème République »...

Ils veulent réintroduire l'ISF avec une composante écologique...

L'impôt écologique, on le paie déjà.

Il est déguisé dans la hausse des factures d'électricité et de gaz sous l'égide de la Commission de « régulation » de l'énergie, ainsi que la hausse des carburants automobiles.

<https://resistancerepublicaine.com/?s=hausse+prix>

<https://resistancerepublicaine.com/?s=r%C3%A9gulation>

Ils peuvent nous en faire payer encore plus, tant la moindre activité que vous avez est censée dans leur délire avoir « un impact écologique », une « empreinte écologique ».

Faire des enfants, c'est être un criminel écologique dans leur système, puisqu'on donne naissance à un organisme rejetant du CO2... mais comme actuellement c'est surtout Mamadou et Fatima qui font des enfants, soyez sûrs qu'ils ne le diront pas.

Par contre, si par malheur vous jetez une peau de banane dans la poubelle ordinaire au lieu de la mettre au compost, grosse amende en perspective...

Mamadou et Fatima ayant une poubelle collective en bas de leur logement social collectif, ne devraient pas être concernés par la pénalisation des mauvais trieurs, ni être taxés au poids de leur déchet car demain on pèsera vos poubelles pour vous taxer selon les déchets que vous produirez.

Cela ne peut être viable qu'en logement individuel. Les logements collectifs dont ils rêvent pour nous tous ne permettent pas de pratiquer la politique de pénalisation des poubelles et ne seront donc sûrement pas concernés de ce fait, le collectivisme faisant que les déchets de tous sont mélangés dans un grand bac à ordures.

Dans les années Sarkozy, le concept de bouclier fiscal avait le vent en poupe. L'UMP d'alors, devenue LR, avait promu le bouclier fiscal comme moyen de se protéger d'une fiscalité dite « confiscatoire ».

Cependant, quand on gagne tellement qu'on paierait plus de 50% de ses revenus en impôt sur le revenu et l'ISF, après paiement des impôts normalement il reste encore énormément d'argent pour vivre et se faire plaisir. L'impôt confiscatoire représentant plus de 50% des revenus d'une personne ne concernait en pratique que des super riches

comme Bernard Arnault.

Cela me semble moins confiscatoire que la situation des travailleurs ordinaires, des retraités ordinaires, qui après une vie de labeur n'ont pas encore les moyens de vivre confortablement. L'impôt confiscatoire était devenu l'apanage des ultrariches, alors que pour les classes populaires travailleuses qui n'ont qu'un petit reste à vivre, l'impôt est dans une large mesure confiscatoire, ce qui n'était pas reconnu.

En la matière, c'est la Déclaration de 1789 qui s'impose et qui prescrit de répartir l'impôt à hauteur des facultés contributives, autrement dit des moyens dont dispose une personne.

Avec la fiscalité écologique, tout vole en éclat et c'est pourquoi la Macronie est férue d'écologie. Si l'empreinte écologique devient le critère pour répartir l'impôt, on peut être richissime et payer très peu d'impôts. Posséder des voitures électriques, des maisons « passives » à très basse consommation selon les dernières normes de construction, selon les critères actuels c'est être vertueux écologiquement. Celui qui a une vieille maison et un diesel paiera plein pot par contre, même s'il n'a pas beaucoup de moyens financiers.

La fiscalité écologique, c'est le rêve de la Macronie, ni droite ni gauche ni républicain ni patriote. La lutte des classes devient une théorie complètement obsolète dans ce système. Il n'y a plus de riches opprimant les pauvres, il n'y a plus de milliardaires qui devraient payer plus que les ouvriers, il y a ceux qui sont censés avoir une forte empreinte écologique et les autres. C'est le meilleur moyen de tuer Marx.

Et le « nouveau front populaire » dans tout ça ? Eh bien il acquiesce ! Ce pourquoi il n'a rien de populaire...

Le NFP fait partie de l'entourloupe Macron, c'est pourquoi ils étaient copains comme cochons pour se désister à la faveur des uns et des autres contre le RN.

Toujours avide d'approximations, le NFP fait l'équation riche = pollueur.

La meilleure façon d'identifier un riche à taxer, c'est d'estimer son empreinte écologique...

C'est une fausse écologie, l'écologie des bobos à vélo. Si vous habitez à la campagne, avez un jardin que vous entretenez, prenez soin des oiseaux sauvages en les nourrissant et en leur fournissant des abris, semez des fleurs pour les pollinisateurs, vous n'aurez aucune reconnaissance de votre apport à une France verte, au contraire vous serez considéré comme un consommateur d'espaces artificiels...

<https://resistancerepublicaine.com/2022/05/31/pourquoi-macro-n-veut-il-faire-casquer-les-proprietaires-de-jardins/>

Vous serez taxés sur la quantité de déchets verts que vous produisez en entretenant le jardin...

C'est une écologie à sens unique, toujours punitif.

Pour en revenir à l'impôt confiscatoire, cette notion a eu tellement de succès dans la rhétorique droitarde que le Conseil constitutionnel l'avait fait sienne.

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/publications/titre-vi-i/chronique-de-droit-fiscal>

C'est désormais une notion juridique permettant à des députés ou sénateurs de former un recours devant lui, voire à des citoyens ordinaires de le faire lors d'une question prioritaire de constitutionnalité, quand ils estiment que le poids de l'impôt dépasse notablement leurs facultés contributives.

Normalement c'est un rempart pour éviter de se faire plumer par le NFP en particulier, risque auquel on est exposé même quand on appartient à la « classe moyenne »...

La Macronie comme son allié le NFP ont cependant trouvé la parade en faisant peser les taxes sur les énergies, en les augmentant comme ils l'ont fait éhontément ces derniers mois alors que nous subissions depuis déjà longtemps des prix de l'énergie insupportables. Les pouvoirs publics étant intéressés en tant qu'Etat actionnaire des entreprises d'énergies à cette hausse des prix, c'était déjà indirectement un impôt supplémentaire. Là dessus, ils ont rajouté une hausse de taxe qui étrangle les ménages vivant en logement individuel ancien.

L'écologie est donc devenu un moyen de contourner l'obstacle juridique de l'impôt confiscatoire en permettant de pratiquer une politique confiscatoire où l'empreinte écologique, véritable fumisterie, remplace les facultés contributives comme clé de répartition de l'impôt.

C'est pourquoi ces gens veulent une 6ème République c'est-à-dire une nouvelle Constitution qui abrogera l'ancienne, y compris les textes contraires de la Déclaration de 1789. Juridiquement cette dernière n'a pas de rang supérieur à la Constitution que NFP-Macronie sont susceptibles de voter s'ils ont les 3/4 des voix du Parlement.